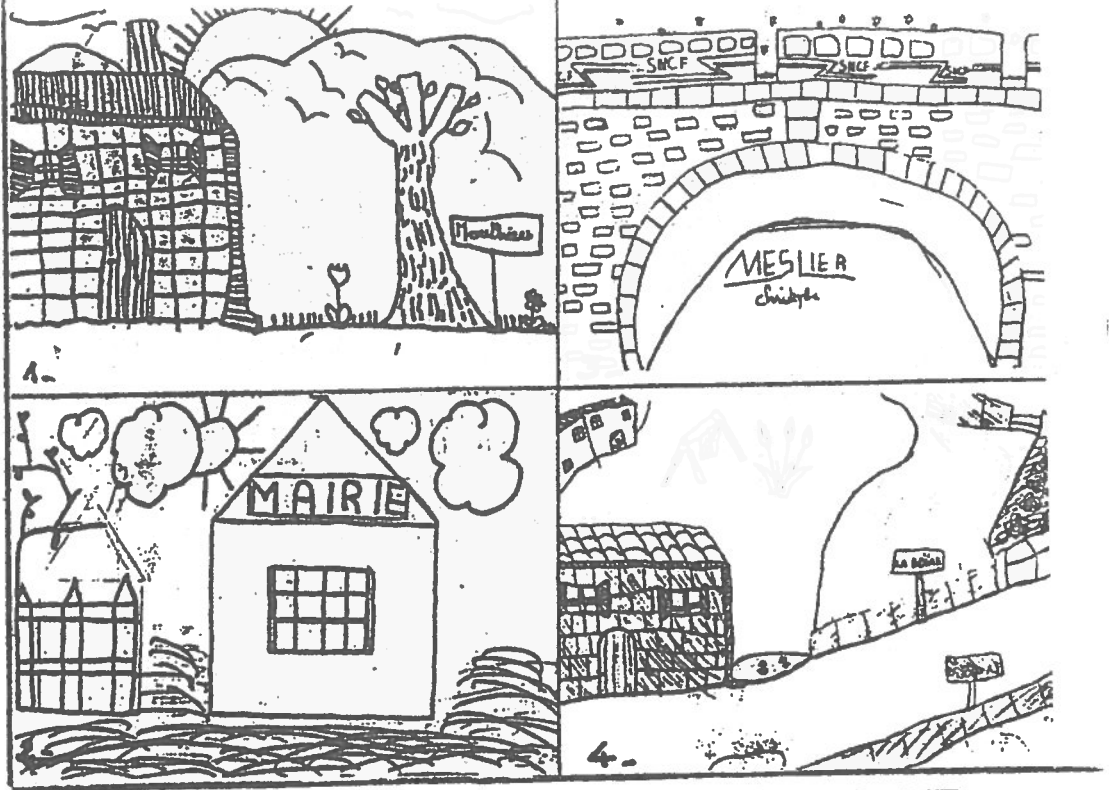


VIVRE A



MOUTHIER-SUR-BOËME

LE MOT DU MAIRE

=====

L'année 1984 se termine. La fin de l'année est propice aux bilans. Je me contenterai de faire celui des principaux travaux effectués ou terminés en 1984.

Travaux réalisés par les entreprises :

- amélioration du champ de foire
- préau du groupe scolaire
- tennis
- salle de la maison pour tous
- isolation thermique au groupe scolaire et à la maternelle

Travaux réalisés par les employés municipaux :

- participation aux travaux d'économie d'énergie
- participation aux travaux de la maison pour tous
- travaux pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales - pose de buses et de bordures
- et bien sûr tous les travaux courants d'entretien des bâtiments, de la voirie et de l'environnement.

A ce propos, les demandes

sont nombreuses et les exigences pressantes. Nos employés municipaux sont au nombre de trois. Leurs compétences sont diverses et multiples et je tiens à rendre ici hommage à leur sens du service public, mais malgré leurs efforts, ils ne peuvent satisfaire immédiatement à tous les souhaits qui se font de plus en plus nombreux. Le choix des travaux à effectuer est fait en commission, mais la météo nous oblige à nous adapter. L'organisation de la semaine de nos employés est faite le lundi matin en réunion de 8H à 9H, entre M. CLAPAUD et M. TAMAGNA, chargés des travaux, les employés municipaux et moi-même.

Si vous avez des demandes à formuler, il serait souhaitable de les adresser directement à l'une des personnes responsables de ce service et non aux employés eux-mêmes.

Comptant sur la compréhension de tous, nous ferons tout ce qui nous sera possible pour vous satisfaire.
Bernard GERMON.

ILLUSTRATION DU TITRE DU BULLETIN

=====

Tous les édifices remarquables de MOUTHIER ont servi (pour certains à plusieurs reprises) à illustrer le titre de votre bulletin municipal. Il a donc été demandé aux élèves de l'école élémentaire de prendre le relais. Ceux de Madame RIVET ont répondu sur le thème de "vivre à MOUTHIER", et ceux de

Madame TRIGEAUD de façon tout à fait libre.

Nous commençons par publier 4 dessins des premiers, représentant des sites de notre commune.

- 1- Ludovic NANGLARD (CM1) "MOUTHIER"
- 2- Delphine MORISSET (CM1) "la Mairie"
- 3- Christophe MESLIER (CM1) "le pont SNCF"
- 4- Sébastien BLANCHARD (CM1) "la boème dans le bourg".

J.L.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 Novembre 84

=====

TRAVAUX D'UTILITE COLLECTIVE

Suite à la lettre de Monsieur BOUCHERON député-Maire d'ANGOULEME, concernant les T.U.C., le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création de deux TUC sur la commune de MOUTHIER (1 garçon et 1 fille). Il est bien évident que ces TUC ne devront en aucun cas se substituer à des emplois existants afin de ne pas concurrencer l'artisanat et les entreprises locales. Ces 2 contrats seront passés pour

une période de 3 mois renouvelable. La durée de travail hebdomadaire est de 20 heures, pour une rémunération mensuelle de 1 200 Francs versée par l'Etat, plus 500 Francs par la commune. Etant bien entendu que ces TUC sont une nouvelle forme de combat contre le chômage, la commune se doit d'aider chaque candidat dans toute entreprise de formation nouvelle et dans la recherche d'un travail.

MAISON DE RETRAITE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le projet maison hébergement pour personnes âgées, dépo-

ré par MOUTHIERs au mois de juillet, a reçu de la part des instances départementales un avis favorable, ce qui nous laisse espérer un cheminement du dossier sans trop de problèmes jusqu'à l'échelon régional. Rendez-vous au mois de mars dernier délai pour les toutes dernières autorisations.

TRAVAUX DIVERS

Les travaux d'éclairage se poursuivent aux justices par M.LAVAUD et à Combe noire par M.MESLIER compte tenu de l'acceptation par le conseil municipal de leurs devis respectifs de 17 644 F et 5 125 F.

En ce qui concerne les 2 lampadaires réclamés à la chauxveterie le conseil rejette les travaux à plus tard compte tenu que ces installations se feront automatiquement avec l'aménagement du terrain destiné à la maison de retraite.

Une demande bien particulière de goudronnage était présentée au conseil municipal concernant 2 habitations au grand guillon. Il s'agissait de goudronner sous prétexte d'un ravinement par les eaux de pluie deux sorties privées implantées après autorisation verbale sur un terrain communal. La municipalité ayant déjà fait procéder à la pose de bordures canalisant les eaux de la voie principale, et, soucieuse de ne créer aucun précédent en la matière rejette à une forte majorité cette demande.

Pour 1985, la commune se propose de faire construire des tribunes au stade municipal, de faire installer des sanitaires dans les appartements communaux situés au-dessus du club du 3^e âge, et de faire aménager la salle polyvalente pour plus de serviabilité.

DIVERS

La garderie et le centre de loisirs informent les parents d'élèves concernés qu'à compter du 1^{er} décembre les tarifs augmentent de 4,75%.

Deux autorisations de panneaux publicitaires sont accordés à M.CLERFEUILLE pour sa supérette au bourg et à M.COPPENS pour son atelier de menuiserie au morineau.

Une demande d'acquisition d'un tronçon de chemin communal est présentée par M.CHATAIGNIER "aux basses vallades". Le Conseil remet le dossier à la commission du POS pour plus ample information.

COMITE DES FETES

=====

Elections pour le renouvellement du bureau du Comité des fêtes :

Président d'honneur :

M.GERMON Bernard

Président : M.GANNE Gérard !
(tel.97.95.33)

Vice-Président : M.BREGEAS Roger (Tel.97.97.13)

Trésorier : M.HASSAN Pierre (Tél.97.97.68)

Trésorier adjoint : M.BLANLOEUIL Jean-Louis (Tél.97.96.78)

Secrétaire : M.SALAH Ri-cnard (Tel.97.98.97)

Secrétaire-Adjoint : M.CAPLOT Serge (Tel.67.82.09)

Délégué aux relations

extérieures : M.DEGORCE Yvan (Tel.97.95.07)

Membres actifs :

M.CHABERNAUD Gilbert

M.BONNET Bernard (97.93.38)

M.TRICHARD Francis (97.92.45)

M.ALANDRE Claude(97.96.31)

M.MOREAU Maurice(97.94.16)

M.GOUMARD Léonide(97.93.66)

M.SAUVET Serge(97.98.42)

M.DEDIEU Jean-Christophe (97.92.06)

M.LAURIERE Bernard (97.98.84)

M.ROBLES Denis(97.98.15)

Responsables des achats :

MM. BLANLOEUIL Jean-Louis

et MOREAU Maurice

Responsable caisse-buvette

M.GOUMARD Léonide

FOOTBALL

=====

C'est dans une ambiance amicale que le dîner dansant du FOOT s'est déroulé à la salle polyvalente la nuit du 10 Novembre.

150 personnes ont participé à ce repas très apprécié et c'est au cours de la nuit que Monsieur Guy EDELY a reçu des mains du Président, Monsieur Marcel LAMAZIERES, entouré d'une grande partie des membres actifs du foot, une médaille de reconnaissance pour 22 années de service au sein du Club.

Félicitations à M. Guy EDELY pour cet exemple de dévouement et bravo à tous ceux qui ont organisé ce dîner dansant.

KOUDOUGOU

=====

L'expédition conduite par M.PLOQUIN et partie le 25 Octobre, est arrivée à KOUDOUGOU le 17 Novembre après beaucoup de difficultés (pannes, tracasseries administratives et douanières).

Charente libre du 27 Nov.84

mouthiers

CHORALE MUNICIPALE. - Samedi 24 en l'église St-Hilaire de Mouthiers, la chorale municipale offrait à ses concitoyens un concert gratuit. C'était là une façon de fêter son premier anniversaire et de remercier M. Germon, maire, et son conseil pour leurs précieux soutiens.

Dirigée avec autant de dévouement que de talent par Mme Yvette Blancouil, cette chorale groupe maintenant une vingtaine d'adhérents. Tous animés d'un amour profond du chant, de bonne volonté et de ténacité, ils ont chanté ce soir-là quelques chansons avec tout leur cœur et ont su charmer les nombreux auditeurs qui les ont applaudis avec enthousiasme pour les remercier, les encourager et leur témoigner leur vif plaisir.

ASSURANCES AGRICOLES

(Caisse locale d'assurances mutuelles agricoles "CRAMA et SAMDA" de MOUTHIERs) Par suite d'une longue maladie, notre secrétaire M.HOUIS Antoine ne pouvant plus assurer ses fonctions d'une façon efficace, et sur l'insistance du Conseil d'Administration d'Angoulême, nous avons dû pourvoir à son remplacement.

Le 10 Octobre, une réunion du bureau a eu lieu à la mairie. 8 membres du bureau sur 9 étaient présents, ainsi que M.BERNUS responsable du secteur.

Nous avons le choix entre 2 candidates ayant subi des tests : Mme GROS "le grand poineau" et Mme PLOQUIN

"grandchamp". Pour les départager, nous avons procédé à un vote à bulletin secret qui a donné les résultats suivants :

Mme GROS 6 voix

Mme PLOQUIN 2 voix

C'est donc Mme GROS qui, à partir du 1^{er} Janvier 85 sera la secrétaire de votre caisse locale.

Jusqu'à cette date, toutes les personnes ayant besoin de renseignements ou du courrier à transmettre, sont priées de s'adresser au bureau d'ANGOULEME, 196 à 200, rue St Roch BP 107 tél.95.27.08

Le Président,
Maxime LUCAS.

le calendrier des fêtes paraîtra dans le bulletin de janvier

JANVIER :

13 : loto des parents d'élèves

20 : Repas des anciens

26 et 27 : voyage à la neige

ERRATUM:

bulletin de novembre:n° 23 au lieu de 21

Dépôt légal Décembre 1984